

« Y posent les colombins. » C'est sur l'indication d'un poilu de mes amis que j'ai rectifié en : « Y z'ont les colombins. »

Dans son excellent ouvrage *Le poilu tel qu'il se parle*, édité par la maison Bossard, M. Gaston Esnault consacre deux pages au mot *colombin*. Du sens fondamental (si j'ose m'exprimer ainsi) de « gros excrément humain », on a : « J'suis de colombins », c'est-à-dire de corvée pour les enlever, et : « J'ai un colombin qui me presse ». D'où, dit M. Gaston Esnault, *avoir les colombins*, avoir peur, être peureux. Ex. : « S'agit pas de s'dir patriotes. — Et puis d'avoir les colombins » (Montéhus, *la Croix de guerre*) ; « J'ai les colombins » (Barbusse, *Le Feu*, p. 232). *Avoir les colombins*, continue M. Gaston Esnault, c'est sentir ce besoin que la peur met aux entrailles. D'où encore : *mettre les colombins*, s'enfuir par peur, chevauchement des deux expressions : *mettre les cannes* et *avoir les colombins*.

LOUIS DUMUR.

§

Une lettre de Henri Bachelin.

Jeudi, 21 août 1919.

Cher Monsieur,

En lisant, dans le *Mercury* du 16 août, la rubrique *Théâtre* (car j'ai cette faiblesse de suivre les articles de mon illustre ami Maurice Boissard), j'ai dû déchanter, d'ailleurs sans le moindre étonnement. Car le hasard m'avait fait redécouvrir, hier même, quelques lignes de Sainte-Beuve. (Tout le monde pourra les lire au tome II des *Causeries du Lundi*, pp. 270-271.) Parlant des anecdotes déformatrices que colportaient, sur M^{me} du Châtelet, dirai-je : ses meilleures amies, Sainte-Beuve écrivait : « *En lisant ces Lettres de M^{me} de Staal à M^{me} Du Deffand, on ne peut s'empêcher pourtant de remarquer, au milieu de cette société la plus civilisée et la plus douce en apparence, de quelle nature triste est cette gaieté dénigrante de deux femmes qui s'ennuient, quel vide intellectuel et moral suppose une telle médisance plus désœuvrée encore que méchante, quelle sécheresse amère et stérile ! Il était temps, à la fin, que le feu du ciel tombât et prît à toute cette paille sèche pour renouveler la terre.* » Il est vrai, dira mon très cher ami Maurice Boissard, que cela fut écrit en juillet 1850, et que nous sommes en 1919, que cela ne concerne que des grandes dames, et qu'il n'est, lui, rien moins qu'une grande dame.

Bien cordialement à vous,

HENRI BACHELIN.

§

Les origines de Sambre-et-Meuse.

Pau, le 15 juillet 1919.

Monsieur le Directeur,

Le *Mercury* du 1^{er} juillet porte des renseignements fort intéressants et très exacts sur les « *origines de Sambre-et-Meuse* ».

La note se termine par ces mots : A quand dans la cité de « *lou nouste Enric* » la stèle, la plaque, la rue Rauski, à qui l'on doit le célèbre pas redoublé ? « L'un au moins des trois attributs du souvenir s'impose en l'honneur de ce Lorrain. »

Le vœu si bien exprimé par le *Mercury* avait fait l'objet du même désir dans l'*Indépendant des Basses-Pyrénées* sous la signature de M. P. Dubié, un collaborateur fort avisé de ce journal dont l'article fut reproduit par l'*Echo de Paris*.

A mon tour j'en fis l'objet d'une motion et d'un rapport au Conseil municipal de notre ville, qui, à l'unanimité de ses membres, accepta ma proposition de donner le nom de Rauski au kiosque de la Place Royale, kiosque tout voisin de la statue « *dou nouste Henric* », où se fait entendre la musique militaire et où vint si souvent avec sa phalange jouer *Sambre-et-Meuse* le brave chef Rauski.

Un décret du 13 juin 1919 a sanctionné la décision de l'assemblée communale.

Vous le voyez donc, Monsieur le Directeur, la ville de Pau pratique bien le culte du « souvenir ».

Veillez croire, etc.

STANISLAS LAVIGNE,
Adjoint au Maire de Pau.

§

Erratum.

Paris, 20 août 1919.

Mon cher Maurice Boissard,

Vous avez très aimablement accueilli et fort spirituellement présenté aux lecteurs du *Mercure* ma modeste opinion sur la dernière pièce de M. A. Mortier.

Malheureusement les typos ont été de votre avis : Vous déclariez mon grimoire à peu près illisible, ils vous ont cru sur parole et tranquillement négligé quelques-uns de mes hiéroglyphes. Ils m'ont ainsi fait dire de l'auteur de *Sakountala* : « Son air malheureux et confus valaient à eux seuls bien des excuses », alors que j'avais écrit (ou prétendu écrire) : « Son air malheureux et ses gestes confus valaient à eux seuls bien des excuses. »

Quant à la simple correction de la phrase, ne trouvez-vous pas fort utiles les deux mots négligés ?

En toute sympathie votre
LOUIS RICHARD-MOUNET.

§

Rachat de numéros du « Mercure de France ».

Au prix de 5 fr. l'un : les nos 8, 13, 35, 41, 44.

Au prix de 4 fr. l'un : les nos 61, 62, 69, 70, 72, 75, 85.

Au prix de 3 fr. l'un : les nos 106, 108, 115, 116, 117, 118, 119, 121, 170, 173.

Au prix de 2 fr. l'un : les nos 416, 493, 494.

MERCURE.

Le Gérant : A. VALLETTE.

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, G. Roy (Marc TEXIER, successeur), 7, rue Victor-Hugo.

b